

La Halle des mobilités à Toulouse : BIG et A+ Architecture, lauréats du concours d'architecture

Jeudi 21 mars 2024, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, et Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole, ont dévoilé le projet lauréat du concours international d'architecture pour la réalisation de la Halle des mobilités qui verra le jour à horizon 2028 au cœur du Pôle d'Échanges Multimodal Marengo à Toulouse. Un groupement organisé autour du groupe BIG et de l'agence montpelliéraine A+ Architecture a été retenu pour concevoir cet ensemble immobilier qui facilitera les déplacements du quotidien, répondra à l'accroissement des voyageurs et renforcera l'attractivité du territoire.

Financé par la Région Occitanie (94% - 61M€) et Toulouse Métropole (6% - 4 M€), cet ambitieux projet représente un investissement de 65 M€ de travaux (Halle et Vélostation). L'opération bénéficie également d'une subvention de l'État à hauteur de 1,2 M€ dans le cadre de l'appel à projets sur les pôles d'échanges multimodaux.

« La Région construit et finance la future Halle des mobilités de Matabiau »

« Projet ambitieux, d'envergure et novateur, la future Halle des mobilités répondra aux besoins des voyageurs pour les déplacements du quotidien comme pour les plus longues distances. Ce sera également un équipement moteur en matière de transition écologique. La Région a mobilisé plus de 60 M€ pour financer à 100% cette Halle des mobilités. Ouvert à la concertation citoyenne, le concours d'architecture a pleinement associé les habitantes et les habitants du territoire pour aboutir à un projet partagé qui marquera durablement Toulouse. La proposition lauréate de BIG et A+ Architecture, une grande agence internationale associée à une agence d'Occitanie, propose un bâtiment cohérent, à l'écriture architecturale audacieuse, exemplaire d'un point de vue environnemental et parfaitement intégré dans son environnement urbain. C'est une véritable fierté de présenter aujourd'hui le fruit de ce travail partenarial, nouvelle étape déterminante vers la création de cette Halle des mobilités dont nous ferons collectivement le cœur battant de la future gare Matabiau. Je tiens à saluer le travail des équipes mobilisées à nos côtés ! »

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

« Le Pôle d'Échanges Multimodal, avec sa future halle dédiée aux mobilités, doit s'intégrer pleinement dans un nouveau quartier pensé pour être un lieu de vie accueillant bureaux, logements privés et sociaux, services publics de proximité et, grande nouveauté, espaces verts. Il va créer un point de connexion entre tous les modes de déplacements décarbonés et alternatifs à la voiture : trains, métro, bus, autocars, vélos. Pour compléter l'offre de services disponibles, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole portent un projet de vélo-station d'une capacité de 1 000 vélos. Cet équipement, une innovation considérable à Toulouse, apportera plus de confort et de facilité, permettant de mieux connecter les quartiers proches de la gare, entre eux et avec le reste de la métropole. Une meilleure liaison entre les différents modes de transport facilitera les déplacements des piétons, notamment de ceux qui rencontrent des difficultés à se déplacer. Priorité à l'amélioration continue de la qualité de vie des Toulousaines et des Toulousains ! »

Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole



UNE EXPOSITION POUR DÉCOUVRIR LE(S) PROJET(S)

Une exposition gratuite et ouverte à tous invite le grand public à découvrir le concours d'architecture, du 21 mars au 27 avril 2024. Organisée autour d'une grande maquette du quartier à l'échelle 1/500^e, l'exposition retrace les ambitions de ce concours, présente la méthode innovante, de la participation citoyenne à l'analyse des offres, et dévoile les projets finalistes et le lauréat.

Date : du 21 mars au 27 avril 2024

Adresse : Galerie 24 - 24, rue Croix-Baragnon à Toulouse

Accès métro : Station Esquirol (ligne A) et François Verdier (ligne B)

Jours et heures d'ouverture : Du jeudi au samedi de 13h00 à 19h00

Entrée libre et gratuite

Exposition réalisée avec le soutien du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Garonne (CAUE 31).

PRÉSENTATION DU PROJET LAURÉAT

Lauréats du concours, les agences BIG et A+Architecture ont conçu la Halle des mobilités comme un « tiers lieu » en s'appliquant à créer un espace qui, au-delà de sa fonction principale, devient un lieu de rencontre, d'interaction sociale, de créativité et de collaboration au sein de la communauté.

L'architecture de la Halle répond aux ambitions fonctionnelles et environnementales du projet, à savoir :

- **Faciliter les déplacements** : le but est de respecter une fluidité optimale des déplacements, des espaces fonctionnels et une accessibilité simple,
- **Minimiser l'impact environnemental** : une attention particulière a été portée sur le choix des matériaux de construction pour réduire au maximum l'empreinte carbone. Une stratégie des pratiques de gestion durable de l'eau et de l'énergie a aussi été mise en place,
- **Faire entrer la nature** : Situé à proximité du Canal du Midi, patrimoine mondial de l'Unesco, le projet s'inscrit dans la continuité de cette ligne verte en intégrant des éléments naturels et des espaces verts développant un écosystème à la végétation dense et variée,
- **Maximiser l'apport de lumière naturelle** à tous les niveaux du projet pour améliorer la qualité de vie des usagers et réduire les consommations d'énergie.



Une architecture aussi emblématique que vertueuse

Les lignes contemporaines du bâtiment s'inspirent de l'architecture locale traditionnelle pour s'intégrer harmonieusement dans le paysage environnant et créer un sentiment de familiarité et d'authenticité. Les

toits en pente offrent une simplicité et une élégance intemporelle. L'originalité des toitures rend le bâtiment iconique, tout en gardant une échelle humaine afin d'éviter un effet imposant et massif.

La conception de cette toiture/canopée en pente **présente aussi des avantages environnementaux** : elle permet une meilleure gestion des eaux de pluie, facilite l'installation de panneaux solaires et favorise la ventilation naturelle du bâtiment.

« Dans notre processus de conception, nous nous sommes appuyés sur l'histoire de Toulouse pour comprendre et intégrer pleinement son identité. Le résultat final est le fruit d'une harmonisation entre les exigences du programme et des critères de durabilité, qui revêtent une importance capitale dans notre démarche.

Le choix de matériaux durables ainsi que la conception du bâtiment pour s'adapter à divers usages futurs témoignent de notre engagement envers un développement urbain responsable. En ajoutant une architecture emblématique, comme la toiture, élément signature de ce projet, nous visons à renforcer l'identité de Toulouse et à lui conférer un atout distinctif dans son paysage urbain. »

Jacob Sand, architecte agence BIG

Un concours d'envergure

La Région Occitanie a lancé en janvier 2023, via ses maîtres d'ouvrages délégués que sont Europolia et l'Agence Régionale Aménagement Construction (ARAC), l'avis d'appel public à concurrence portant sur la réalisation de cet ensemble immobilier.

Le jury du concours, constitué de représentants de la Région Occitanie, de Toulouse Métropole, ainsi que d'experts en architecture et en ingénierie, a désigné le lauréat le 27 novembre dernier, en se basant sur les analyses de la commission technique et de l'analyse citoyenne.

Toutes les offres ont été examinées de manière anonyme par le jury, en se référant à trois critères d'évaluation : La qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale / La qualité technique et adéquation au programme / L'enveloppe financière.

Une démarche de participation citoyenne innovante

Une large démarche de concertation citoyenne a été engagée dès l'automne 2021 par la Région Occitanie pour aider à définir les futurs usages de la Halle. **Plus de 800 personnes y ont participé.** Les retours de la concertation ont ensuite été intégrés au cahier des charges transmis aux candidats.

Pour la première fois dans le cadre d'un concours d'architecte, la Région a fait analyser les 5 projets amenés à concourir par un panel de 60 citoyens volontaires. Les critères d'analyse participative étaient communs à tous les projets et portaient sur divers aspects tels que l'architecture, le paysage, l'environnement, l'insertion urbaine ou encore l'organisation fonctionnelle globale. Les résultats de l'analyse participative ont été présentés au jury du concours.

FOCUS SUR LA HALLE DES MOBILITÉS

Déployée sur plusieurs niveaux, la **Halle des mobilités connectera l'environnement ferroviaire, les lignes de métro A et C du métro, la station bus Marengo, une Vélostation de 1 000 places, l'ensemble des aménagements urbains déployés sur l'espace public ainsi que les ouvrages de stationnement du secteur.** Elle accueillera également des **services et commerces destinés aux voyageurs et aux riverains ainsi qu'un immeuble régional de bureaux qui hébergera notamment la Maison du Climat d'Occitanie**, à la fois lieu de travail pour des associations environnementales et **lieu d'accueil du public** pour des activités et événements autour de la transition écologique.

Cet équipement majeur, dimensionné pour répondre à l'augmentation continue des flux de voyageurs, permettra au Pôle de Matabiau Gares de **faire face à un doublement de sa fréquentation actuelle à horizon 2030 (à terme 150 000 voyageurs par jour)**, notamment avec la mise en service de la ligne C du métro en 2028 et l'arrivée de la ligne à grande vitesse qui reliera Toulouse à Bordeaux à l'horizon 2032.

Financé par la Région Occitanie (à 94%) et Toulouse Métropole (à 6%), cet ambitieux projet représente un investissement de **65 M€** de travaux. L'opération bénéficie également d'une subvention de l'État à hauteur

de 1,2 M€ dans le cadre de l'appel à projets sur les pôles d'échanges multimodaux.

Côté environnemental, le projet vise les plus hautes certifications dans une logique d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Il décline la stratégie Région à énergie positive et vise une triple certification Bâtiment Durable d'Occitanie (BDO), Biodiversité Effinature et HQE Infrastructure. Les orientations environnementales de l'opération s'inscrivent également dans la stratégie nationale bas-carbone et répondent aux défis métropolitains du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

En quelques chiffres

- **1** Halle des mobilités de **4 400 m²** ;
- **1** Vélostation de **1 600 m²** abritant **1 000 places** vélos ;
- **6 360 m²** de bureaux régionaux sur **7** niveaux et accueillant au niveau parvis un espace public « la Maison du Climat » ;
- **65 M€HT** d'investissement en travaux (**94 %** Région / **6 %** Toulouse Métropole) ;
- **150 000** voyageurs/jour à horizon 2030.

En quelques dates

- **Janvier 2023** : Lancement appel à candidatures ;
- **Novembre 2023** : Désignation du projet lauréat ;
- **2024 - 2025** : Études de conception, étude d'impact environnemental, permis de construire, enquête publique, poursuite de la démarche de participation citoyenne lors des phases d'études et de mise au point du projet ;
- **2026** : Démarrage des travaux ;
- **Fin 2028** : Livraison, concomitamment à la mise en service de la ligne C.

Composition du groupement lauréat

- BIG - BJARKE INGELS GROUP
- A+ ARCHITECTURE (architecte associé),
- SBP - SCHLAICH BERGERMANN PARTNER (BET structure - gros-œuvre),
- ALTO (BET ingénierie),
- FRANCK BOUTTÉ CONSULTANTS (développement durable),
- LASA (acoustique),
- FER PLAY (ingénierie ferroviaire),
- L'ECHO (économie de la construction),
- A+R PAYSAGES (conception paysage),
- SYSTEMATICA (expertise mobilité),
- DUCKS SCÉNO (scénographie),
- CL DESIGN (signalétique),
- LES ÉCLAIREURS (conception lumière),
- MBA CITY (BIM management).

CONTACTS PRESSE

Région Occitanie : Frédéric Neuman - 06 19 45 88 18 - frederic.neuman@laregion.fr

Toulouse Metropole : service.presse@mairie-toulouse.fr - 05 61 22 21 47

Europolia : Joachim Mizigar - 06 10 56 85 39 - j.mizigar@oppidea-europolia.fr